

## Le Bâtiment associé, « entreprise du patrimoine vivant » puissance 3

La PME basée dans la Marne décroche la labellisation « Entreprise du patrimoine vivant » simultanément pour ses trois principaux métiers : taille de pierre, charpente bois, mais aussi maçonnerie.



Le label « Entreprise du patrimoine vivant » a été remis ce 22 novembre au président du Bâtiment associé, Christophe Possémé, (au centre), par le préfet de la Marne Henri Prévost (à gauche), en compagnie de Christophe Cheutin (à droite), référent « patrimoine bâti » et représentant le président du label EPV.

Le label EPV, pour « **Entreprise du patrimoine vivant** », a été remis ce mercredi 22 novembre au **Bâtiment associé**, dans ses locaux de Muizon (Marne).

Déjà notable en soi pour une entreprise du bâtiment, la distinction gagne encore en signification par son caractère exhaustif : **la société de 180 salariés présidée par Christophe Possémé l'a obtenue pour ses activités de taille de pierre et de charpente bois, mais aussi de maçonnerie** « soit les trois métiers qui représentent au cumul la quasi-totalité du chiffre d'affaires », prévu à **36 millions d'euros pour cette année 2023**, relève le dirigeant.

Christophe Possémé le reconnaît, **la pertinence de solliciter le label pour la maçonnerie « posait question »**. Lui apporter une réponse positive s'est justifié par **deux facteurs principalement** : « Le moellon est le préalable de la pose des pierres et la maçonnerie forme par elle-même, pour nous, le cœur de nombreuses restaurations de bâtiments remarquables de l'après-Première Guerre mondiale dans notre territoire de Champagne » marqué profondément par le conflit.



Design et durable, l'aluminium est un choix résolument responsable !

**PUBLICITÉ** Qui habille de nombreuses façades et se recycle à 100%, sans perte de propriétés ? #SNFA #aluminium #recyclage

Contenu proposé par **SNFA**

Le Bâtiment associé vient, par exemple, de terminer la réfection de la façade art déco à coupole de l'Opéra de Reims (Marne), « impliquant une forte technicité » selon son dirigeant par sa complexité de matières, entre ciment, staff, incorporation de verre... De même, **les travaux de réhabilitation peuvent parcourir les siècles et donc les matériaux**, à l'instar de ceux du collège « Université » au centre de Reims, qui mobilise les compagnons de l'entreprise « de la pierre de ses parties d'origine du XVI<sup>e</sup> au béton du XX<sup>e</sup> », relève Christophe Possémé.



La reconstruction du collège « Université » au cœur de Reims conjugue le travail sur la pierre du XVI<sup>e</sup> siècle à celui du béton du XX<sup>e</sup>.

## La pierre dans le neuf aussi

La **restauration de bâtiments patrimoniaux**, classés monuments historiques ou non, a gagné en importance au fil du temps dans l'activité de la PME marnaise pour en représenter 15 % désormais<sup>(1)</sup> : les chantiers de la cathédrale de Soissons (Aisne), de l'abbaye d'Ourscamp (Oise) ou du Mémorial américain de Meaux en Seine-et-Marne, une statue en pierre de 20 mètres de haut, en constituent des références fortes actuelles ou récentes.



Le Bâtiment associé applique son savoir-faire en restauration de monuments historiques au chantier de l'imposante abbaye cistercienne d'Ourscamp (Oise).

Sa nouvelle dimension est liée à l'**acquisition, pour 1,5 million d'euros, d'un centre d'usinage à cinq axes dédié à la pierre de taille** et entré en fonction au début 2022. L'équipement du constructeur français Thibaut ouvre de nouveaux horizons au Bâtiment associé, à savoir le positionnement aussi sur la construction neuve en pierre qui « revient au goût du jour », observe son dirigeant.

Cet investissement a suivi de plusieurs années la **construction d'un atelier bois** en 2011 ayant marqué l'entrée de l'entreprise dans l'ère de la préfabrication à échelle industrielle, en addition de la charpente traditionnelle. Et il précède un **programme de 6 millions d'euros d'expansion des halls de production et construction de nouveaux bureaux, de 2024 à fin 2026.**

## **Culture de transmission des compétences**

L'attribution du label EPV – pour cinq ans avant un nouvel audit de renouvellement - par la commission dédiée **s'appuie sur les références de réalisations, les témoignages de clients, mais aussi la maîtrise des techniques par ceux qui les mettent en œuvre sur les chantiers.** De ce point de vue, **Le Bâtiment associé disposait de tous les atouts**, résultant de sa culture de transmission des savoir-faire : apprentissage (20 jeunes en alternance, du CAP à l'école d'ingénieurs) mais aussi remise à jour régulière des compétences en interne. En témoigne l'exemple récent des **enduits traditionnels à la chaux**. « Nous avons constaté un début de perte de compétences dans nos équipes dans leur mise en œuvre », signale Christophe Possémé. Sans tarder, la vingtaine de personnes concernées est partie en formation pour les regagner.

*(1) le gros œuvre/maçonnerie représente 50 % du chiffre d'affaires et la construction bois 35 %. Les réhabilitations toutes typologies confondues procurent 40 %, contre 60 % en neuf.*